

CGT

M A T M U

TRACT
23 MARS 2026

Il ne suffit pas
de s'indigner,
il faut s'engager !



LE GROUPE S'OFFRE UNE "ANNÉE FOLLE"...
SUR NOTRE DOS.

Les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) 2026 viennent de s'achever. Si un accord majoritaire a été signé, la CGT a fait le choix de ne pas y apposer sa signature.

Ce refus n'est pas une posture de principe, mais le résultat d'un vote clair de nos adhérents (64 % contre) et d'une analyse lucide d'un accord jugé très insuffisant.

L'entreprise se devait de redistribuer équitablement ses résultats historiques aux salariés, qui subissent de plein fouet les hausses de prix. Or, la réalité est tout autre :

- Des bénéfices records : Le Groupe Matmut atteint des résultats inédits, sans même compter les bénéfices de Korege (qui ne sont consolidés que sur les deux derniers mois de 2025).
- Une inflation tenace : Bien qu'elle ait ralenti en fin d'année, l'instabilité géopolitique (guerre en Iran) fait peser un risque important de reprise sur les prix.
- Le coût de la mutuelle explose : Cette augmentation réduit votre pouvoir d'achat avec une perte sèche allant de 24 € net/an (pour un salarié seul) jusqu'à 398 € net/an (pour un salarié avec conjoint et au moins 2 enfants).

La « folie » des profits, la rigueur pour nos salaires

Dans ses discours, la Direction se félicite d'une "année folle" et reconnaît notre effort collectif. Mais lorsqu'il s'agit de le récompenser sur la part pérenne, elle est aux abonnés absents.

Comparaison des montants alloués aux NAO 2025 et 2026

	2025	2026
AG (Augmentation Générale)	7 626 140 €	4 912 127 €
AI (Augmentation Individuelle)	4 954 951 €	4 465 570 €
Sous total : Part pérenne = AG + AI	12 581 091 €	9 377 697 €
Congé 40 ans	276 276 €	284 000 €
Tickets restaurant	601 740 €	0 €
Supplément intéressement	0 €	4 600 000 €
Forfait Mobilité Durable (FMD)	405 277 €	450 000 €
Total NAO	13 864 384 €	14 711 697 €
Bénéfices	104 400 000 €	supérieur à 150 M€*
Bénéfices produits par salarié (en CDI)	16 790 €	23 973 €
Part des bénéfices revenant aux salariés avec les NAO	13,28%	9,81%

* estimation fournie lors des négociations 2026

- **L'Augmentation Générale (AG) de 1,1 % est dérisoire** : Elle ne compense ni l'inflation cumulée ces dernières années, ni la hausse continue de nos dépenses contraintes (mutuelle, énergie, transports...).
- **Les bas salaires sacrifiés** : La Direction a refusé d'appliquer un plancher minimum, une mesure pourtant revendiquée par la CGT pour protéger les revenus les plus modestes. Nous déplorons d'ailleurs qu'aucune organisation syndicale n'ait soutenu notre demande d'une augmentation générale en euros, fixe et égalitaire pour tous, malgré l'accord de la Direction sur ce point.
- **L'injustice pour les nouveaux embauchés** : La Direction maintient l'exclusion des salariés ayant moins de 12 mois d'ancienneté des augmentations collectives. C'est une injustice sociale et une incohérence totale avec la politique du groupe : certains d'entre eux obtiennent des augmentations individuelles, et il ne faut pas ailleurs que 3 mois d'ancienneté pour toucher l'intéressement. C'est un message négatif envoyé aux nouveaux venus, qui accroît le risque de les voir partir.

La vérité sur l'intéressement (et pourquoi nous avons signé l'avenant)

La CGT a toutefois signé l'avenant actant le supplément d'intéressement. En tant que signataire de l'accord principal, nous ne nous opposerons pas à une meilleure distribution des bénéfices au profit des salariés.

Attention toutefois aux communications trompeuses !

Les montants moyens élevés qui circulent masquent une autre réalité. La majeure partie de l'enveloppe d'intéressement (qui frôle d'ailleurs son plafond de distribution) ne doit rien aux NAO : elle était déjà acquise par l'accord d'intéressement en vigueur depuis 2024. Les vrais chiffres de cette négociation :

- **Ce qui était déjà acquis** : Près de 19 millions d'euros.
- **Le véritable effort des NAO** : Seuls **4,6 millions d'euros** ont réellement été ajoutés par la Direction.
- **Le résultat final** : L'enveloppe globale se situera entre 23 et 24 M€ (les ~19 M€ garantis + les 4,6 M€ négociés), contre 15,7 M€ en 2025.

Rappel : La prime d'intéressement ne compte pas pour le calcul de vos retraites, diminue fortement en cas d'arrêt maladie, et reste proportionnelle à votre salaire



En refusant de redistribuer en juste proportion des bénéfices jamais atteints dans son histoire, l'entreprise fait un choix clair : celui de la performance comptable au détriment de ceux qui la créent.

La CGT ne peut se satisfaire d'un partage aussi faible des richesses !

VOUS POUVEZ FAIRE CONFIANCE A LA CGT MATMUT POUR DEFENDRE VOS INTERETS

Sans syndicats, aucune avancée sociale n'aurait eu lieu dans l'entreprise.

Sans adhérents, aucun syndicat n'aurait de poids dans les négociations.

Sans poids, aucun contre-pouvoir n'existerait, ce qui donnerait lieu à un rapport de force déséquilibré laissant toute latitude à l'entreprise pour agir à sa convenance.

Nous sommes une équipe qui souhaite faire usage de son droit d'expression concernant nos conditions de travail comme la loi le permet. Nous nous engageons au service du collectif.

Plus nous serons nombreux, plus nous serons entendus par la Direction.

Votre Délégué Syndical Référent

Ludovic Barroin



Téléphone : 06 64 74 04 22

Email : contact@cgt-matmut.fr

CGT
M A T M U T